Cofinancé par l'Union européenne

L'INSERTION PRO. SUR LE DEPARTEMENT DE L'AIN

UN LEVIER POUR LUTTER CONTRE LA RECIDIVE

QUOI, QUAND et OU?

Notre projet sur 2024 et 2025, est de maintenir et de consolider notre intervention sur le département de l'Ain et de répondre encore mieux aux attentes de l'institution judiciaire notamment celle du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation ainsi que celle des Juges de l'Application des Peines. Il s'agira donc de préparer au mieux la sortie de détention de détenus dans le cadre d'un aménagement de peine afin de leur permettre de remplir leurs obligations pénales dont celle d'exercer une activité professionnelle (formation ou travail). Nous devrons donc les accompagner sur le champ de l'insertion professionnelle en concrétisant avec eux, des projets élaborés en amont et ainsi prévenir tout risque de récidive liée à l'inactivité et aux difficultés inhérentes à une libération non préparé.

COMMENT ?

Poursuivre et maintenir des permanences d'accueil et d'accompagnement au sein du Centre Pénitentiaire de Bourg-en-Bresse afin d'y assurer des entretiens de premier accueil et des bilans diagnostic réguliers pour construire un parcours de préparation à la sortie, en lien étroit avec les acteurs de la détention et notamment avec le service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation.

Assurer un module d'accompagnement renforcé vers l'emploi dans le cadre d'un aménagement de peine pour des personnes en Semi-Liberté (SL), Détention à Domicile sous Surveillance Electronique (DDSE), Placement Extérieur (PE), Libération Conditionnelle (LC) ainsi que pour toutes PPSMJ bénéficiant d'une peine alternative à l'incarcération et rencontrant de grandes difficultés dans leur insertion sociale et professionnelle.

POUR QUI ET COMBIEN?

Le public ciblé par cette opération est un public de Personnes Placées Sous-Main de Justice orienté par le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation.

Nos activités sont accessibles aux personnes en situation de handicap, nos locaux sont accessibles aux PMR.

PREVISIONNEL :
Hommes : **192**
Femmes : **8**
Total : **200**

SORTIES POSITIVES ENVISAGEES :
80 PPSMJ devront avoir intégré le module d'accompagnement renforcé
70 PPSMJ sur les 80 devront avoir construit un projet réaliste et réalisable
55 PPSMJ sur les 70 devront avoir intégrer une formation professionnelle ou accéder à un emploi soit **78,5 %**

BUDGET DE L'ACTION

BUDGET TOTAL : 211 400 Euros

FINANCEMENT UNION EUROPEENNE : 80 000 Euros